



## APPEL AUX DONS POUR LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN DE MAREIL-LE-GUYON

Sauvegarde du patrimoine historique

[www.fondation-patrimoine.org/66185](http://www.fondation-patrimoine.org/66185)

### Lancement de l'appel au mécénat

Le 28 novembre 2020

Eglise Saint-Martin Grande Rue 78490 Mareil-le-Guyon

La Fondation du patrimoine et la mairie de Mareil-le-Guyon lancent une collecte de dons pour la restauration de l'église Saint-Martin.

#### Un peu d'histoire

En 980 une chapelle dédiée à Saint-Martin fut donnée par Hugues Capet à l'Abbaye de Saint-Magloire de Paris, cette donation fut confirmée par le Roi Robert vers 1002.

En 1559 sous le règne de François II, la paroisse devient une entité à part entière.

Il ne semble plus rien subsister de la chapelle du X siècle, le chœur actuel antérieur au XIII siècle a subi de grandes restaurations au XIV et au XVIII siècles.

Le bâtiment actuel se compose d'une nef voûtée en berceau, de quatre travées, d'un chœur à chevet plat et d'une chapelle à gauche de ce chœur sans doute celle à l'origine de l'édifice.



Certes c'est une petite église comme on peut en voir dans nos villages, qui n'ouvre ses portes que trois ou quatre fois dans l'année. Cependant cela fait plusieurs années que l'entretien de l'édifice, tarabuste les esprits.

Ce patrimoine, qui nous est cher, se détériore inexorablement. L'église paraît solide, mais à y regarder de plus près demande beaucoup de réfections. La commune, y a déjà remédié, en partie depuis 2012, des travaux de première nécessité ont été effectués : rénovation du plafond de la sacristie, reconstruction de l'escalier menant au clocher, restauration du pignon EST.

**Des parasites, et insectes xylophages  
ont colonisé les boiseries, des fissures et l'humidité ont fragilisé la structure.**

## **Le projet de restauration concerne l'ensemble de l'édifice.**

Il s'attache à remettre en état : La charpente ainsi que la couverture, réviser les sablières, remplacer les poteaux et chevrons, traiter les solivages, et faire une reprise de la couverture en tuiles plates. Concernant les façades, la façade Ouest datant du XIXème siècle ne nécessite pas de reprise, son état est cependant usé, et nécessite une restauration. Les entablements de la corniche et du fronton sont hors d'usage. La façade nord très endommagée, présente une dégradation très avancée des enduits et des maçonneries. La façade en zinc au-dessus du petit édicule est hors d'usage. Les glacis des deux contreforts sont à reprendre. Les encadrements de baies sont dégradés et sont à restaurer. Le beffroi ne nécessite pas de gros travaux néanmoins la cloche " Honorine " devra être recentrée. A l'intérieur les parements, mobiliers, lambris, ont subi des attaques d'insectes xylophage, sols et voûtes sont fragilisés par l'humidité, plusieurs parties de vitraux sont à remplacer. Dans un souci de mise en valeur, deux tableaux pourraient être restitués (photographie de 1951).

La commune souhaite redonner vie à l'église Saint-Martin, et vous invite à participer à la sauvegarde de ce patrimoine, pour maintenir son affectation au culte aujourd'hui menacée, permettre d'accueillir quelques manifestations culturelles et donner à "Honorine" une structure pérenne.

### **Un intérêt touristique**

L'église Saint-Martin se situe sur le parcours d'un chemin de Grande Randonnée GR® 11/GR® 21, ce patrimoine contribue à l'identité de notre territoire.

### **Un enjeu économique important**

Derrière la restauration du patrimoine, c'est toute une économie locale qui est préservée.

En effet, chaque projet engendre un chantier de restauration et donc des emplois directs et indirects.

Sauvegarder le patrimoine, c'est contribuer à favoriser la création d'emplois, la transmission des savoir-faire et des compétences.

Les artisans sont des acteurs incontournables de la mise en valeur du patrimoine. Passionnés et engagés, ils doivent prendre en compte des techniques complexes.

La restauration bénéficie aux entreprises du bâtiment et à tous les métiers d'art qui représentent l'excellence française célèbre à l'International.

### **Nous prenons part à l'économie locale.**

Ce chantier qui durera plusieurs années est estimé à près de 800 000 €. La première étape de la restauration, dont le montant est de 600 000 € débutera au premier trimestre 2021. Le montant restant à charge de la commune est important. C'est pourquoi, aux côtés de la Fondation du patrimoine, la mairie de Mareil-le-Guyon appelle au soutien de tous, afin de permettre la réalisation de ce projet.

**L'Appel aux dons s'adresse à tous, particuliers et entreprises souhaitant participer à la réalisation de ce projet patrimonial et historique.**

L'objectif de collecte est fixé à 50 000€.

**Pour faire un don nous vous invitons à consulter [www.fondation-patrimoine.org/66185](http://www.fondation-patrimoine.org/66185).**

Ce don est déductible des impôts, la fondation du patrimoine fera parvenir à chaque donateur un reçu fiscal.

Patricia Sadoc  
Mairie  
6 rue de l'Hirondelle  
78490 Mareil-le-Guyon  
01 34 86 11 03  
[www.mareil-le-guyon.fr](http://www.mareil-le-guyon.fr)  
[psadoc@mareil-le-guyon.fr](mailto:psadoc@mareil-le-guyon.fr)

Sabine GILLOTIN  
Fondation du patrimoine délégation Ile-de-France  
| 153 bis avenue Charles de Gaulle  
92 200 NEUILLY-SUR-SEINE  
06 82 72 19 99  
[sabine.gillotin@fondation-patrimoine.org](mailto:sabine.gillotin@fondation-patrimoine.org)